

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/06/2015

Réception par le Prefet : 16/06/2015

Publication : 19/06/2015



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2015-6-6-1

Séance du vendredi 12 juin 2015

### **GERPLAN ET CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE MISE EN OEUVRE D'ACTIONS 2015 K212 K214**

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-3-1-4 du 2 avril 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil Départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2013-5-5-1 du 5 décembre 2013 du Conseil Général relative à l'adoption des 7 Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération pour la période 2014-2019,
- VU la délibération n° CG-2015-1-5-1 du 23 janvier 2015 du Conseil Général relative à la première révision des Contrats de Territoire de vie 2014-2019
- VU la délibération n° CG-2015-2-6-2 du 19 février 2015 du Conseil Général relative au Budget Primitif 2015 – Cadre de Vie (C05),
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'accorder des subventions aux porteurs des opérations présentées et mises en œuvre dans le cadre de la démarche GERPLAN dont la liste figure dans le tableau annexé à la présente délibération, pour un montant total de 7 779 €.

LE PRESIDENT

Eric STRAUMANN

Adopté  
voix contre  
abstentions